



# BAIL COMMERCIAL

## Avenant n°1

MAIRIE DE JASSERON

Entre

**Commune de Jasseron,**

dont le siège est 53 rue Julien Manissier, 01250 JASSERON,  
représentée par Monsieur Sébastien GOBERT, son maire, agissant en vertu d'une délibération du  
Conseil municipal en date du 9 juin 2020, d'une part  
ci-après dénommée « le Bailleur »

et

**SARL DEBRAYFLEUR,**

société à responsabilité limitée au capital de 17 000 €, immatriculée le 5 septembre 2025 au Registre  
du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse, sous le n° SIREN 990 955 486  
dont le siège social est au 184 rue Charles Robin, 01250 JASSERON  
représentée par Madame Valentine DEBRAY, en qualité de gérante, d'autre part  
ci-après dénommée « le Preneur »

### **Il est préalablement exposé ce qui suit :**

Dans le cadre de sa compétence, la Commune de Jasseron a en charge la gestion d'un bâtiment d'une superficie de 66 m<sup>2</sup> comprenant une salle d'exposition et de vente, un bureau, ateliers et sanitaires situé 184 rue Charles Robin, 01250 JASSERON.

Ce bâtiment a fait l'objet d'un bail commercial conclu le 20 avril 2015 entre la Commune de Jasseron et madame Stéphanie BOYARD, artisan fleuriste.

Madame Stéphanie BOYARD a cédé son fonds de commerce de fleuriste-création de tous documents publicitaires sur tous supports à la SARL DEBRAYFLEUR, représentée par sa gérante Madame Valentine DEBRAY le 19 septembre 2025.

### **Ceci étant exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le présent avenant modifie les informations relatives au Preneur dans la mesure où celui-ci est désormais la SARL DEBRAYFLEUR, société à responsabilité limitée au capital de 17 000 €, immatriculée le 5 septembre 2025 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse, sous le n° SIREN 990 955 486, dont le siège social est à Jasseron (01250), 184 rue Charles Robin et dont la gérante est Madame Valentine DEBRAY à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

#### **Article 2**

Les autres articles du bail commercial initial conclu le 20 septembre 2015 restent inchangés.

Fait en deux originaux, à Jasseron, le

Commune de Jasseron  
Sébastien GOBERT, maire  
Le Bailleur

SARL DEBRAYFLEUR  
Valentine DEBRAY, gérante  
Le Preneur